



HAL
open science

Ethique et bonne gouvernance sont-elles compatibles sur les marchés financiers? Deuxième partie: “ Une gouvernance financière publique hésitante et en quête d’éthique ”

Albert Marouani

► To cite this version:

Albert Marouani. Ethique et bonne gouvernance sont-elles compatibles sur les marchés financiers? Deuxième partie: “ Une gouvernance financière publique hésitante et en quête d’éthique ”. 2° Colloque international en Finance, comptabilité et transparence financière: “ Où va la finance aujourd’hui? ”, May 2013, Sousse, Tunisie. halshs-02019986

HAL Id: halshs-02019986

<https://shs.hal.science/halshs-02019986>

Submitted on 14 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

2° Colloque international en Finance, comptabilité et transparence financière :

« *Où va la finance aujourd'hui ?* »

(Sousse 10 et 11 mai 2013)

Albert MAROUANI

Université de la Côte d'Azur

GREDEG (UMR CNRS/UNS)

marouani@unice.fr

**« ÉTHIQUE ET BONNE GOUVERNANCE SONT-ELLES
COMPATIBLES SUR LES MARCHÉS FINANCIERS ? »**

*Deuxième partie : « Une gouvernance financière publique hésitante et en
quête d'éthique »*

Résumé : Nous avons vu dans la première partie de cet article que les comportements non-éthiques des banques, des institutions financières et des agents financiers ont été, sinon promus, du moins grandement facilités par des politiques de libéralisation financière internes et externes, relevant d'une idéologie néo-libérale portée à la fois par les organisations internationales et les États de la plupart des pays de la planète. La crise financière de 2008 dite des « subprimes » dont nous subissons encore les effets dévastateurs, a été le produit et le révélateur des comportements non-éthiques de la finance privée. La question du « retour » de l'État dans le domaine de la régulation financière que nous traitons dans cette deuxième partie, doit être portée par une argumentation scientifique solide et des valeurs morales et éthiques qui répondent aux exigences d'égalité des droits, de liberté, de démocratie et de respect de l'environnement.

Abstract : We have seen in the first part of this article that the unethical behavior of banks, financial institutions and financial agents has been, if not encouraged, at least greatly facilitated by internal and external financial liberalization policies. These have been promoted by a neoliberal ideology conveyed by international organizations and states in most countries of the planet. The financial crisis of 2008, known as the "subprime crisis", whose devastating effects we continue to suffer, has been the product and the revealer of the unethical behavior

of private finance. The issue of an assumed return to state intervention in the area of financial regulation, which we are dealing with in this second part, must be backed up by sound scientific argumentation and moral and ethical values that meet the requirements of financial regulation. equal rights, freedom, democracy and respect for the environment.

Mots clés : Éthique, gouvernance, fraude fiscale, politique monétaire, croissance économique, hétérodoxie, régulation financière, dette, banques centrales, monnaie, finances publiques.

Keywords : Ethics, governance, tax evasion, monetary policy, economic growth, heterodoxy, financial regulation, debt, central banks, money, public finances.

JEL classification: E5, E6, E7, F3, F4, F5, F6, G2, G4, G18, O1, O4

Introduction.

1. Comment retrouver une compatibilité vertueuse entre éthique et bonne gouvernance ?

Par ses effets de contagion systémique la crise financière privée et publique présente désormais un caractère global et mondial même si les économies nationales ne sont pas toutes touchées au même degré en raison de leurs différentes intensités et modalités d'insertion à l'économie mondiale. Les Etats-Nations sont particulièrement démunis à apporter une réponse globale car il n'existe pas de mécanismes institutionnels solides et contraignants de coordination des politiques économiques nationales. Face à une crise mondiale et globale de cette ampleur, la régulation devient un bien public mondial (BPM) (Stiglitz 2005) qui pose la question éthique du passager clandestin à l'échelle des Etats. En présence d'un BPM tel que l'environnement, le réchauffement climatique, la régulation macroéconomique, les Etats-Nations ont tendance à se comporter en passagers clandestins espérant bénéficier des effets d'une relance économique portée par le voisin sans avoir à en payer le prix. Tout le monde compte aujourd'hui encore sur les États-Unis, plus intéressés que la plupart des autres pays à retrouver le chemin de la croissance et de la stabilité financière en raison justement de la forte financiarisation de son économie. Plus directement touchée par la crise des subprimes et plus sensible que les pays européens à une crise boursière, les USA ont en effet réagi plus vite et plus fortement que l'UE 27. Contrairement à la culture économique américaine plus pragmatique, moins dogmatique et plus soucieuse de retrouver le plus rapidement possible le

chemin de la croissance de l'économie réelle, l'UE à 27 peine à coordonner ses politiques économiques. La BCE est plus soucieuse de lutter contre l'inflation et du respect strict des grands équilibres économiques que de la lutte contre le chômage et de la recherche de la croissance à tout prix. Elle rechigne, en dépit des efforts louables de Mario Draghi, à appliquer une politique monétaire résolument accommodante, à l'instar de la FED et de la Banque d'Angleterre. En théorie, sachant que les ménages américains épargnent peu et consomment beaucoup il serait plus raisonnable que la reprise économique et la relance parte de l'UE (Allemagne notamment), de l'Asie (Chine) ou de l'Amérique Latine (Brésil). Les USA devraient dans ce cas supporter une récession ou du moins une moindre croissance, tandis que les pays de la zone Euro ou Asiatique ou latino-américaines devraient avoir des politiques monétaires et budgétaires résolument expansionnistes. Pour qu'une telle distribution « idéale » des rôles soit possible, il faudrait pouvoir compter sur une instance régulatrice supranationale qui orchestrerait une sortie « par le haut » de la crise actuelle.

Ni le FMI, ni la Banque Mondiale (en dépit du changement d'orientation vers plus de régulation et de contrôle de leurs modèles macroéconomiques), ni encore moins les « Rencontres internationales » des « Grands dirigeants » (G7, G20, etc.), ni a fortiori les « Forums » (Davos par exemple) générateurs surtout de bilans énergétiques désastreux, ne paraissent aujourd'hui en mesure d'assurer un pilotage coordonné de la mondialisation et de la sortie de la crise financière.

Pourtant nous sommes bien en présence d'une « mauvaise » gouvernance à l'échelle des Etats et des organisations internationales, si l'on en juge par les dégâts constatés un peu partout dans le monde, en termes d'accroissement du chômage, de déséquilibres économiques et sociaux (inégalités, pauvreté) et d'arrêt ou de chute de la croissance.

Cette gouvernance macroéconomique calamiteuse dans les « faits », est pourtant niée par les décideurs politiques et économiques qui justifient le bien-fondé de leurs politiques économiques, étrangement partout les mêmes et sans originalité, en invoquant une « éthique » de la « responsabilité » et du « sérieux ». Ils louent ainsi de manière manichéenne et sans nuances les peuples prétendument « vertueux » du Nord de l'Europe (Allemagne en tête) en condamnant de manière corrélative les peuples dispendieux et paresseux du Sud (les pays du « Club Med et les « PIGS »).

Cette éthique autoproclamée du « vice » opposé à la « vertu » fait bien sûr l'économie d'une analyse plus fine, plus objective et plus scientifique. Il aurait fallu pour cela, d'abord analyser

les mécanismes économiques qui ont permis à l'Allemagne de « profiter » des bas salaires des travailleurs de l'ex RDA et par la suite de ceux des pays de l'Est pour devenir compétitive, exporter vers les autres pays de l'UE et le reste du monde et accumuler des excédents commerciaux. Ces derniers, contrairement à ce qui est le plus souvent avancé, n'ont rien à voir avec des comportements de fourmis vertueuses et travailleuses, mais à des opportunités marchandes liées à l'ouverture des marchés et à la libéralisation commerciale et financière.

Il aurait fallu ensuite analyser les effets asymétriques dévastateurs provoqués par la constitution de la zone Euro entre des pays qui étaient loin de satisfaire aux conditions bien connues des « Zones monétaires optimales ».

Il aurait fallu enfin analyser objectivement la manière dont ont été conduites les politiques macroéconomiques de libéralisation financière et des conditions et modalités d'apparition et d'extension des comportements microéconomiques délictueux qui touchent aussi bien la sphère privée que publique (Scandale du LIBOR, Affaires mettant en cause des personnalités politiques françaises).

a. L'alternance du « désengagement » et du « retour » des États sur la question éminemment « éthique » de la dette publique soutenable.

Après chaque crise le doute s'installe sur les vertus de l'économie de marché et l'on songe alors à une reprise en main par l'Etat pour réguler sinon planifier l'économie. Après la crise des années 30 aux USA entre 1930 et 1938 on a vu se créer six agences de régulation importantes dont la fameuse « Food and Drug administration ». Cet encadrement ira en croissant jusqu'au début des années 80. En 1975, un quart du PNB américain est produit dans des industries contrôlées par l'Etat. Cela a été encore plus fort en France avec le Commissariat général au plan et la mobilisation des économistes et des politiques (« l'ardente obligation ») sur les objectifs et la réalisation des différents Plans. Toute la réflexion théorique et appliquée et tout le savoir-faire politique et administratif hérités de cette période ont été par la suite jetés aux orties.

En effet, à partir de la deuxième moitié des années 80 on a assisté à un puissant mouvement de libéralisation et de dénonciation du rôle, a priori toujours nocif de l'État sur l'économie.

La crise économique et financière actuelle ne peut conduire à reproduire les formes de régulation anciennes. La crise de 29 a permis l'émergence de l'Etat moderne et des politiques macroéconomiques keynésiennes. Celle de 2007 devrait conduire à l'émergence de formes de

régulation mondiale globalisée. L'idée d'une gouvernance européenne et mondiale doit pouvoir s'imposer face aux défis planétaires.

De manière schématique, on observe deux grandes visions paradigmatiques (idéologiques) pour penser l'intervention économique de l'État.

- i) Soit l'on considère, à l'instar des néo-libéraux, que les marchés sont « naturellement » efficaces et que les crises financières sont le résultat de facteurs exogènes involontaires (guerre, catastrophe naturelle) ou volontaires (intervention de l'État ou d'acteurs malhonnêtes ou en situation monopolistique). La régulation consisterait alors à rétablir les conditions d'un fonctionnement « normal » des marchés en rétablissant le « libre jeu » de la concurrence, notamment par un désengagement de l'Etat de toute intervention économique. A chaque crise financière les partisans de la toute puissance des marchés préconisent des mesures visant à améliorer la qualité de l'information et à renforcer la concurrence. Ils répugnent à renforcer la protection des usagers et la surveillance des acteurs financiers. Ils craignent par-dessus tout que la recherche d'une totale transparence des marchés et d'une complète information des agents conduise à un contrôle absolu de l'État et in fine à la négation même du marché et de la liberté d'action et de choix des agents. On pourrait leur rétorquer que la régulation des marchés financiers n'implique pas forcément d'éliminer les comportements spéculatifs et l'instabilité financière, mais pourrait aussi viser d'empêcher les comportements malhonnêtes de prédateurs et de resquilleurs. Il pourrait aussi s'agir de protéger l'épargne des petits épargnants, de rendre l'information accessible à tous par l'usage intensif des TIC, d'assurer une totale fiabilité, crédibilité et indépendance aux agences de notation.

Selon cette vision néo-libérale, il se peut que les prix des actifs ne correspondent plus aux données fondamentales de l'économie pendant les phases d'expansion et de récession, d'où une volatilité excessive et une distorsion de l'affectation des capitaux. Une plus grande transparence des données fondamentales de l'économie et des marchés de capitaux ainsi qu'une meilleure compréhension du pourquoi des flambées et des effondrements des marchés d'actifs peuvent aider les marchés à mieux gérer ces risques.

ii) Selon les visions hétérodoxes l'instabilité financière est consubstantielle à l'incertitude, à l'esprit d'innovation et à la prise de risque qui caractérise le fonctionnement même de l'économie de marché. La gestion des crises financières pose principalement la question du « prêteur en dernier ressort » (P.D.R.) et la capacité des Banques centrales à fournir en urgence de la liquidité aux établissements bancaires et financiers en difficulté afin de réduire le « risque systémique » et mener des politiques de taux d'intérêt visant à lutter simultanément contre l'inflation et le chômage. Avec la titrisation, les marchés sont devenus plus volatils et cette volatilité menace en permanence la stabilité financière. Pour préserver cette dernière, il faut mieux comprendre comment la mondialisation de la finance a modifié l'équilibre des risques et leur répartition sur les marchés financiers internationaux et s'assurer que les pratiques de gestion du risque dans le secteur privé permettent de se prémunir contre ces risques. A l'inverse de la crise mexicaine de 1994-95 qui est restée relativement localisée au continent sud et nord-américain, les crises asiatique et russe de 1997-98 puis des subprimes en 2007-2008 et de la dette publique depuis 2010 ont montré l'importance et le caractère dévastateur du risque de la contagion internationale. Les crises des années 90 ont fait apparaître la nécessité d'une gestion prudente de la dette souveraine, d'une libéralisation bien échelonnée des mouvements de capitaux, ainsi que d'une bonne réglementation et d'un renforcement des systèmes financiers intérieurs, pour assurer la stabilité des marchés de capitaux nationaux et internationaux. La crise des subprimes a, quant à elle, engendré des politiques nationales en ordre dispersé tant au niveau des plans de sauvetage des banques et du secteur financier qu'aux niveaux des politiques industrielles, sociales et macroéconomiques. La mise en place de solutions inadéquates de sortie de la crise des subprimes tant au niveau des plans de sauvetage des banques qu'au niveau des politiques macroéconomiques, visant à relancer la croissance par des hausses de dépenses publiques de manière non sélective et en général à caractère électoraliste et clientéliste, ont mis en place toutes les conditions d'apparition d'une crise de la dette publique des États des pays développés, tels que les États-Unis et l'Europe, mais aussi émergents. Aujourd'hui les causes de la dette publique ne sont plus les mêmes que celles des pays en développement des années 80. Le système financier s'est depuis développé, libéralisé et globalisé et les conditions de la gestion des dettes publiques ont changé du fait de l'existence de règles et de normes nationales et internationales qui s'imposent aux États et limitent le champ des solutions

possibles. Pour autant on retrouve souvent des traits communs dans l'éventail des mesures qui ont permis dans le passé le désendettement temporaire de l'Etat : l'annulation ou l'érosion de la dette par sa monétisation et l'inflation, une augmentation des recettes fiscales, une réduction des dépenses publiques. Si on se situe dans une optique interventionniste, en dehors de toute option d'annulation totale ou partielle de la dette, ou encore de création monétaire inflationniste, le débat va porter sur le choix des postes de réduction de la dépense publique et sur le choix des contribuables qui vont supporter l'augmentation des recettes fiscales. Ces choix sont économiquement et politiquement contraints. S'agissant de la France, on sait que 90% des ménages ont vu leurs revenus augmenter de moins de 10% entre 2004 et 2007 alors que les ménages les plus aisés ont vu leurs revenus augmenter de 20 à 40%. Dans la catégorie des « aisés », 30% des revenus proviennent non pas du travail mais du patrimoine. Sachant que les revenus du patrimoine ont eu tendance à augmenter plus vite et davantage que ceux du travail et que pour les ménages aisés les revenus du travail augmentent plus vite, on mesure bien l'accroissement des inégalités. Celles-ci ont été accentuées par le fait que le taux de prélèvement fiscal diminue au fur et à mesure que l'on s'élève dans la catégorie des très hauts revenus et que ces dernières années 10% des ménages les plus riches ont concentré 62% des allègements fiscaux. Ces inégalités ont peu à voir avec les lois de la concurrence et le libre jeu des marchés. Elles ont été impulsées par des politiques publiques peu efficaces sur le plan économique en termes de relance de la croissance et de réduction du chômage et injustifiables sur le plan éthique de la justice sociale. Pour souligner davantage cette dimension éthique, on doit se souvenir que le surendettement public actuel est en partie dû au soutien sur fonds publics, que les États ont apporté en 2008-2009 au secteur bancaire pour lui permettre de se débarrasser des titres toxiques que les banques avaient accumulés de manière particulièrement non éthique comme on l'a vu précédemment. La dette publique des pays développés est ainsi passée de 78% avant la crise, à 92% en 2013. Il est probable qu'elle dépassera les 100% avant la fin de la décennie.

iii) La nécessité éthique du « retour » des États dans la gestion de la dette publique.

La crise des finances publiques des pays développés à laquelle nous sommes aujourd'hui confrontés, s'inscrit dans un contexte qui n'a plus rien à voir avec celui des années 80 à l'exception du fait que l'endettement trouve toujours son origine dans l'existence d'un

excédent d'épargne dans les pays en développement (Chine, et pays exportateurs de pétrole notamment) et cette fois, contrairement aux années 70 qui ont précédé la crise de la dette des années 80, d'un excédent de consommation et/ou d'investissement dans les pays développés. On ne saurait aller plus avant dans le parallèle entre ces deux crises car l'Europe et les Etats-Unis s'endettent dans leur propre monnaie même si, économie ouverte mondialisée oblige, une part importante de leur dette publique peut être détenue par des non-résidents de chacun des pays concernés. S'endetter en effet dans sa propre monnaie peut permettre aux Etats souverains que sont les Etats-Unis mais pas encore l'Union Européenne, de monétiser leur dette en la faisant racheter massivement par la Fed ou la BCE, ce qui revient à la financer par la planche à billets. Par ce biais on peut favoriser l'inflation et dévaloriser sa monnaie sur les marchés des changes, ce qui peut aussi contribuer à la résorption de la dette d'autant plus aisément que l'effet de relance de l'économie engendré par ces trois facteurs conjugués aura permis de retrouver une croissance soutenue.

Un tel scénario de sortie de la crise de la dette par « euthanasie » des rentiers est aujourd'hui contrecarré d'une part par la domination des marchés financiers garants et défenseurs des intérêts court-termistes des épargnants, d'autre part par l'aveuglement ou la myopie de dirigeants politiques accrochés au paradigme économique idéologique d'un modèle concurrentiel théorique largement dépassé par l'existence des institutions et des conventions dans la régulation de l'économie de marché.

La dette publique globale (fédérale, des Etats et des Collectivités locales) américaine dépasse largement les 100% du PIB. Elle se conjugue avec un déficit public de l'ordre de 9% du PIB, soit trois fois plus que ce que préconisent les critères de Maastricht. Elle reste néanmoins soutenable du fait de la faiblesse historique des taux d'intérêt courts (moins de 1%, ce qui la rend quasiment gratuite) et en dépit de sa maturité courte (de l'ordre de 5 ans). Les Etats-Unis peuvent toujours monétiser leur dette en la faisant racheter massivement par la Fed, ce qui revient à la financer par la planche à billets.

Les Etats-Unis du fait de leur puissance hégémonique sur le plan international et de système politique fédéral sur le plan national, peuvent plus facilement que l'Union Européenne gérer les contradictions et les tensions économiques et sociales issues de la mondialisation et qui opposent les Etats « post-industriels » reposant sur la haute technologie et l'innovation aux Etats traditionnels reposant sur l'agriculture et un modèle

industriel plus ou moins ouvert à la concurrence internationale et dont les réserves de productivité semblent épuisées.

La dette publique japonaise qui s'élève pourtant à près de 200% de son produit intérieur brut (PIB), soit plus de 8000 milliards d'Euros, ne présente pas de danger particulier ni pour sa soutenabilité, ni pour la croissance économique en raison principalement du fait que d'une part il s'agit principalement d'une dette interne détenue à plus de 90% par les épargnants japonais (ménages, banques, investisseurs institutionnels...) qui ont encore des capacités à épargner davantage et d'autre part le Japon, en lien avec ce qui précède, est lui-même un créancier net vis-à-vis du reste du Monde (et notamment les Etats-Unis) avec des réserves de change qui dépassent les 800 milliards d'Euros. Par ailleurs l'Etat lui-même a de considérables marges de manœuvre en termes de prélèvement fiscal sachant que la pression fiscale au Japon dépasse à peine 25% du revenu national. Les politiques de « quantitative easing » menées massivement aujourd'hui par les Etats-Unis et le Japon mais pas encore par l'Union européenne peuvent conduire à un décrochage de l'Europe, voire à son éclatement du fait des risques politiques croissants.

Il nous paraît clair à la lumière des enseignements des crises précédentes et des politiques américaines et japonaises que l'on n'échappera pas à une nécessaire intervention et coordination des États nations au sein de l'UE. L'intervention des États au niveau de l'UE est une exigence éthique par rapport au comportement des banques, aux errements des marchés financiers et aux accroissements des inégalités. Seul l'État est en mesure d'imposer un moratoire au moins partiel de la dette publique et à son rééchelonnement sur une plus longue période. Au moins le temps que la croissance, et pourquoi pas un certain niveau d'inflation, permettent de la résorber en douceur. L'intervention de l'État est aussi nécessaire pour :

- mener une politique d'harmonisation fiscale,
- conduire une meilleure coordination des politiques conjoncturelles et structurelles de la dépense publique ;
- prévenir les crises en contrôlant les comportements risqués des acteurs financiers ;
- gérer les crises pour restaurer la confiance et rétablir les comportements vertueux des agents afin d'éviter ou de freiner les effets de contagion systémique et de réduire leur ampleur et leur coût.

b. Les menaces et les défis qui pèsent sur la gouvernance macroéconomique.

i) Les risques et les incertitudes des politiques de court terme.

On pourra ici de manière non exhaustive relever les points suivants.

- Effet d'éviction possible des emprunts obligataires des pays développés sur les pays émergents. En 2009 ils représentaient près de 3000 milliards de dollars. Ce sont les pays les moins grands des pays émergents qui risquent de souffrir le plus de cette concurrence (pays proches de la périphérie de la zone Euro et dollar). Par exemple l'Argentine souffre toujours d'un manque de crédibilité de sa signature aux yeux des investisseurs, et cela pourrait aller en s'aggravant compte tenu de son instabilité politique. Les grands pays (BRIC) ne resteraient pas longtemps à l'abri si la crise perdurait. Le Brésil a dépensé 1 milliard de dollars par jour en septembre 2008 pour défendre le Réal. Entre Août et novembre 2008, les réserves de la Banque centrale russe ont fondu de 25% pour pallier la chute du Rouble. Il en résulte des difficultés plus grandes pour ces pays d'amortir les conséquences sociales de la crise sur les catégories les plus pauvres.
- Risque de déflation: excès de capacités de production, emprunteurs surendettés, hausse du chômage, énormes pertes de richesses pouvant entraîner des taux d'épargne très élevés avec effondrement de la demande, des profits, de l'investissement. Caractère massif et persistant des déficits budgétaires, hausse vertigineuse de la dette, aversion au risque pouvant entraîner une hausse des taux d'intérêt sur l'emprunt public.
- Risque de contagion à l'ensemble des économies en développement. Tariessement de l'afflux de capitaux, chute de la production, réduction de la qualité des actifs.
- Incertitude sur l'ampleur des mesures à prendre pour enrayer cette spirale descendante.
- Incertitude sur le temps de sortie de crise. L'exemple du Japon qui n'y est pas parvenu en 20 ans n'est guère rassurant.
- Incertitude sur le montant des pertes financières. Désordre dans les bilans lié à des déséquilibres structurels des comptes courants. Ni une restructuration des bilans des Etablissements financiers, ni une relance macroéconomique à court terme ne sont en mesure de générer une croissance durable et saine. Le secteur financier mondial est loin d'être assaini. Le désendettement des secteurs privés des pays fortement endettés n'a pas commencé. Le rééquilibrage de la demande mondiale est à peine amorcé. On ne peut revenir à une situation du même type que celle qui prévalait avant la crise.
- Incertitude sur les dégâts dans les PMA: chute des IDE, baisse des transferts des migrants, déclin des recettes d'exportation de matières premières, fuite des capitaux, tensions sur les taux d'intérêt et de change, tensions sur les prix alimentaires, risque de famine et

d'aggravation de la pauvreté absolue, etc. La relative accalmie actuelle est trompeuse et les dégâts futurs risquent d'être considérables et désastreux pour les PMA. L'estimation des pertes globales du système financier à 4400 milliards de \$ équivaut à 37 années d'aides officielles au développement à son niveau de 2008.

- Incertitude sur la résorption du déficit de refinancement des banques (refinancement à court terme des prêts interbancaires et des titrisations et le refinancement à échéance de la dette à long terme) qui est passé de 20700 milliards de \$ à la fin 2008 à 25600 en 2011.

- Incertitude sur l'efficacité de la politique monétaire par émission de monnaie. L'injection de monnaie (plus de 1000 milliards de dollars) dans le système bancaire ne se traduit pas par une relance du crédit aux entreprises compte tenu de la fragilité des banques qui utilisent ces crédits pour apurer leurs errements passés (notamment liés aux crédits toxiques des « subprimes »), ou pour spéculer sur les titres des dettes souveraines dont elles ont pourtant bénéficié et qu'elles ont alimenté par leur comportement peu vertueux.

- L'impossible relance par la commande publique dans un contexte de crise de la dette publique.

- L'impossible dévaluation dans un contexte de mondialisation et de globalisation financière et de concurrence entre les devises-clés (Dollar, Euro, Yen, Yuan)

- Le dilemme de la croissance macro-économique, du bien-être social, du bonheur collectif et individuel. La croissance, mesurée par le seul PIB, peut être appauvrissante et génératrice de mal-être social. La croissance est de plus en plus génératrice en Europe de « malaises hollandais » (« Dutch disease ») marqués par la désindustrialisation. La croissance de plus en plus faible et de plus en plus poussive est obtenue par une pression toujours plus forte sur les salaires, les conditions de travail et la protection sociale générant un accroissement des inégalités et une augmentation des fractures sociales. La croissance est obtenue par une pression toujours plus forte sur l'environnement naturel (réchauffement climatique et transition énergétique), culturel et social générant des externalités négatives non récupérables et non comptabilisables. Le rapport augmentation du bien-être sur augmentation du PIB se fait de plus en plus à taux décroissants (il faut de plus en plus de croissance en taux pour améliorer son bien-être sans même parler de l'indice de bonheur brut).

ii) Le défi à court terme du contrôle bancaire.

Le rôle non éthique des banques dans l'aggravation de la crise économique et financière a été massif. Elles ont spéculé sur le marché des « hedge funds » qui représente 35000 milliards de dollars et manipulé le LIBOR indice sur lequel se base aussi les hedge funds et autres marchés de produits dérivés. Cela au détriment de leurs activités traditionnelles d'intermédiation financière. Elles ont spéculé sur les crédits immobiliers (crise des subprimes) et ont été sauvé par des fonds publics. Elles continuent d'abuser sur les commissions en tout genre et résistent à toute tentative de régulation et d'encadrement de leurs pratiques (Bâle 3 et renforcement des mesures prudentielles). Elles continuent de spéculer sur la dette publique des pays européens (Grèce, Espagne, Italie...). Le poids des économistes dans le lobbying des banques aussi bien aux Etats-Unis qu'en France a révélé des cas graves de conflits d'intérêt manifeste.

Un système de discipline de marché incitatif à la prudence et facilitant la stabilité financière suppose un « Prêteur International en Dernier Ressort » (PIDR) capable de fournir des liquidités en fonction du profil de risque de la banque. Pour limiter les effets d'aléa moral certains auteurs (Freixas 1999, Goodhart et Huang, 1999) ont avancé l'idée d'un « principe d'ambiguïté constructive ». La littérature récente montre qu'un cadre de régulation global composé d'une assurance des dépôts, d'un ratio de capital obligatoire et d'une surveillance prudentielle n'incite pas forcément à la prudence.

Les difficultés actuelles des gouvernements et des instances européennes à mettre en place un cadre commun de supervision bancaire montre que ce défi n'est pas près d'être relevé en l'absence d'une aggravation encore plus forte de la crise financière que certains s'accordent paradoxalement à espérer. Comme Marx avait pu le montrer en d'autres temps et en d'autres circonstances, il faut parfois aller jusqu'au bout des contradictions du système financier libéralisé pour espérer un saut dialectique qualitatif qui ferait émerger de nouvelles formes de régulation des marchés financiers au sein de nouveaux rapports sociaux générateurs d'une éthique nouvelle et de formes de gouvernance plus démocratiques et plus efficaces.

iii) Le défi du vieillissement et du financement des retraites.

Face à la croissance inexorable des inactifs de tous ordres par rapport au nombre d'actifs, on assiste aujourd'hui à une véritable crise éthique ou philosophique de l'Etat-providence qui est liée à la fois au ralentissement de la croissance économique et à la crise des finances publiques. Deux points de vue s'opposent: celui des partisans d'une économie « libéralisée » prônant la suppression de tous filets de protection sociale, la flexibilité du travail et l'abandon de tout salaire minimum garanti ; celui des partisans d'une économie étatiquement régulée par

la fixation de règles contraignantes sur les salaires, les conditions de travail, la justice redistributive et la solidarité nationale. Existe-t-il une troisième voie qui s'appuie sur les vertus de la décentralisation du marché tout en préservant une éthique de la solidarité et du partage? L'émergence de l'économie sociale et solidaire (ESS), de la « responsabilité sociale des entreprises » (RSE), des préoccupations environnementales dans l'opinion publique pourraient inciter à un certain optimisme.

On assiste en effet de plus en plus à l'émergence d'une nouvelle « éthique sociale » avec l'apparition de nouveaux pauvres liés au chômage de masse, à l'allongement de la durée de vie et à l'accumulation de handicaps physiques et sociaux. Face à ces nouveaux phénomènes d'exclusion, l'Etat-Providence se transforme pour prendre en charge les « exclus » de la société civile sur la base non plus d'un salaire minimum, comme cela fut le cas au cours des trente glorieuses, mais d'un « revenu minimum » financé non pas sur une base assurantielle par des cotisations sociales mais par l'impôt sur le principe d'une solidarité nationale. Ce « RMI » est assorti d'une contrepartie plus ou moins contraignante en termes d'obligation à faire un effort « d'insertion sociale ». Il pourrait donner lieu à des contreparties génératrices de liens sociaux telles qu'aide à domicile, protection de l'environnement, transport, soutien aux personnes âgées... qui s'inscriraient alors non plus dans « l'économie de marché » mais dans « l'économie solidaire » qui au-delà du salariat créerait ainsi un « revenu de citoyenneté ».

Cette nouvelle « citoyenneté » reposerait ainsi sur une nouvelle notion d'insertion sociale qui cohabiterait plus ou moins bien avec l'insertion professionnelle par le travail. Elle génère, notamment en Europe des réactions « populistes » rejetant à la fois l'Etat-providence qualifié de « bureaucratique », la logique redistributive et le rejet des « étrangers » accusés, en dépit des preuves contraires manifestes, d'être des consommateurs abusifs de ces « revenus minimum d'insertion ». Ce refus de « payer pour les autres » traduit un affaiblissement du sentiment d'appartenance à la nation et l'émergence de mouvements d'autonomie régionale (flamands, ligue lombarde, catalogne...) qui font éclater les notions de citoyenneté et de solidarité au nom d'une « éthique » libertarienne anti-étatique et anti-bureaucratique, prônant un « nouvel ordre moral ».

iv) Le défi de l'Etat-providence et du modèle social européen face à la montée de la pauvreté et des inégalités sociales.

La pauvreté est d'abord vécue comme le non accès partiel ou total à la « protection sociale » et au logement et dans une moindre mesure comme une restriction aux biens privés. Or la

production de biens et services publics passe par la solidarité (intra et intergénérationnelle) et le « progrès social » qui sont le résultat d'un long processus historique de luttes politiques et syndicales qui ont façonné de manière nationalement différenciée les modèles sociaux américain et européen notamment. De par sa nature même le marché ne peut produire des biens et services publics car il repose sur un principe d'égoïsme ou d'économicité contradictoire avec le principe d'altruisme ou de solidarité. Or la croissance économique de par sa définition même (augmentation du PIB) est avant tout liée à l'augmentation des biens et services privés. Mais alors que dans la période des trente glorieuses biens et services publics étaient associés positivement à l'augmentation de la demande et donc de la production des biens et services privés, aujourd'hui ces deux ensembles sont perçus comme antinomiques: la demande et la production de biens et services publics bloqueraient ou freineraient la production et la demande de biens et services privés. Ce changement de perspective est dû d'abord à la mondialisation et à la globalisation qui par la généralisation du libre-échange commercial met en concurrence des pays à systèmes de protection sociale d'inégal niveau de développement; ensuite aux errements et aux dysfonctionnements de la finance globalisée. Pour surmonter cette contradiction, il faut retrouver le lien rompu entre biens et services publics et biens et services privés. Pour cela il faut exclure les différentiels de coûts engendrés par la protection sociale des coûts privés et donc de la concurrence marchande en les rajoutant aux prix des biens importés ou en les retranchant des prix des biens exportés.

v) Le défi de la réforme de l'Etat et des politiques publiques.

Dans un contexte de crise financière marquée par des scandales financiers en tous genres, l'Etat a du mal à faire passer dans les faits la « révision générale des politiques publiques » (RGPP) qui vise à rationaliser la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences au sein de l'Administration publique. La Loi organique relative à la loi de finance (LOLF) devait permettre de changer la comptabilité publique pour mieux faire passer les principes de la comptabilité analytique capable de mesurer au sein de chaque administration le coût réel de ses missions fondamentales. La crédibilité de l'Etat passe nécessairement par la réduction des comportements bureaucratiques, l'amélioration de la qualité du service rendu aux citoyens à travers la généralisation des démarches qualité et la mise en œuvre au sein de chaque service administratif d'une démarche projet. Redonner aux fonctionnaires de l'Etat plus de liberté, plus d'initiative dans la réalisation de leurs missions de service public est aujourd'hui une exigence qui ne saurait être trop longtemps différée si l'on veut éviter l'externalisation des missions de l'Etat vers le secteur privé dont on sait qu'il répond très imparfaitement à des

missions d'intérêt général dans lesquelles la dimension éthique revêt une importance primordiale qui rejoint complètement les exigences d'une bonne gouvernance de l'Administration et au delà de l'Etat. Dès lors que cette double dimension de l'éthique associée à la gouvernance est mise en défaut c'est la porte ouverte à la corruption et à la disqualification de l'Etat aussi bien dans ses fonctions régaliennes que dans sa vocation d'Etat-Providence.

vi) La menace à moyen terme des fonds souverains.

Contrôlés par les Etats « créiteurs institutionnels », les fonds souverains représentent aujourd'hui davantage que les fonds spéculatifs (2500 milliards de \$). Ils pourraient atteindre 12 000 milliards de \$ en 2015. Jusqu'à présent cantonnés dans l'achat de bons du Trésor des Etats développés endettés, ils s'intéressent désormais aux entreprises stratégiques à haute valeur technologique et menacent la sécurité économique des nations dans lesquelles ils investissent. Les gouvernements (dont la France) mettent en place des stratégies réglementaires et financières défensives visant à protéger le cœur de leurs systèmes productifs. Le risque d'un protectionnisme unilatéral sur la circulation des marchandises pointe déjà derrière ces menaces encore larvées.

vii) Le défi du protectionnisme et du repli autarcique.

La montée du chômage de masse associée à la montée du populisme au sein de l'UE notamment peut conduire à l'éclatement de l'Union européenne et à un retour du protectionnisme. De nombreuses questions à l'issue incertaine se posent à ce propos. Quelles seront les conséquences d'un nouveau protectionnisme commercial et financier sur la mobilité internationale des capitaux (IDE, IEP)? L'intrusion du politique, du religieux et de l'idéologique (fonds éthiques) dans la sphère financière ne risque-t-elle pas de faire resurgir des conflits nationaux ? Comment définir les intérêts nationaux dits stratégiques à protéger? Quelles menaces sur la souveraineté nationale font courir les risques de transfert technologique et de pillage industriel ? Comment dépasser les mesures unilatérales, sources de conflits potentiels financiers, commerciaux et politiques, par une réglementation multilatérale négociée?

La géo économie avait marqué la prééminence de la conquête des marchés sur celle des territoires sans faire disparaître pour autant les conflits militaires régionaux. La géopolitique avait entériné l'idée du dépassement d'un monde unipolaire marqué par l'hégémonie américaine vers un monde multipolaire pacifié par la libéralisation/globalisation commerciale

et financière. La géofinance marquera-t-elle le retour du patriotisme, du nationalisme et du protectionnisme et in fine d'un capitalisme d'Etat en opposition ou en accompagnement d'une globalisation financière régulée et maîtrisée? Le « retour de l'Etat » emprunte des voies nationales différentes selon l'histoire et la culture des pays. Les Etats sont amenés à prendre des mesures défensives à court terme alors même que l'ampleur de la crise devrait conduire à des orientations stratégiques de long terme qui anticipent les évolutions de l'économie mondiale. L'Etat national n'est plus apte à répondre aux défis de la planète et son « retour » sous des formes nationalistes peut s'avérer encore plus dangereux que les excès du libéralisme.

c. Quelles solutions peut-on envisager ?

i) Repenser la totalité de l'encadrement institutionnel et réglementaire.

Les mesures qui sont le plus souvent invoqués dans la littérature économique actuelle concernent la politique des banques centrales, la réglementation prudentielle, les normes comptables trop pro-cycliques (règles de provisionnement), la « fair value », la valorisation des actifs au prix du marché, les agences de notation, les hedges funds et fonds spéculatifs, les produits dérivés, la titrisation, les paradis fiscaux, la rémunération des traders et des banquiers (Bonus, Primes...), le code de bonne conduite des banques, des agences de notation, des fonds souverains..., la gouvernance des sociétés vers plus de transparence et de comportements éthiques et socialement responsables... On le voit les sujets d'un nécessaire retour des questions éthiques dans la sphère économique et financière ne manquent pas. Encore faut-il que les institutions politiques suivent et que les blocages idéologiques soient levés.

ii) Est-ce suffisant ?

Les mesures de régulation financière qui sont aujourd'hui envisagées ne remettent pas en cause le credo libéral et ne s'attaquent pas aux principes concurrentiels des marchés financiers et à leur supposé capacité régulatrice intrinsèque. La vision qui préside à cet éventail de mesures repose sur l'idée que les coupables des crises financières sont ceux (traders, investisseurs, banquiers, agences de notations, comptables...) qui par leurs comportements non éthiques, « malhonnêtes » ou « cupides », ont pervertit la « pureté » du fonctionnement libre des marchés concurrentiels. Il convient donc sinon de les « punir » du moins de les « surveiller » (cf. les écrits de Michel Foucault sur le système carcéral) pour les empêcher de récidiver afin de rétablir l'intégrité des marchés financiers.

A cette vision prudente et réformiste et sans doute nécessaire à court terme on peut opposer un point de vue critique plus radical qui remettrait en cause la nature même du système financier libéral. Dans cette vision le « mal » ne vient pas de « l'extérieur » il est au cœur même du système financier libéral. Les marchés financiers sont par nature irrationnels du fait des asymétries informationnelles et des comportements « rationnels » des agents. Contrairement aux marchés des biens, sur les marchés financiers lorsque les prix augmentent la demande augmente et il n'y a pas de mécanismes de régulation spontanée qui font pression à la baisse des prix. Pourquoi la fameuse loi de l'offre et de la demande ne joue-t-elle pas sur les marchés financiers ? Sur un marché d'actif financier l'augmentation du prix d'un actif entraîne l'augmentation de son rendement financier sous forme de plus-value, ce qui le rend plus attractif et ce qui entraîne l'augmentation de la demande pour cet actif. Cette augmentation tout à fait « rationnelle » de la demande pousse à son tour à une plus grande augmentation du prix et génère ainsi une bulle. La hausse se nourrissant de la hausse sans que rien ne vienne de l'intérieur, par le libre jeu concurrentiel et des prix, contrecarrer cet emballement vertigineux. Il faut souligner également que les sociétés de gestion de portefeuilles, principalement aujourd'hui les banques et leurs filiales de courtage voient leurs chiffres d'affaire augmenter avec le volume des transactions. « Il faut faire tourner les portefeuilles » est le crédo des acteurs de la finance libéralisée. C'est ce qui explique que la durée moyenne de détention des actions est passée de 10 ans dans les années 40 à quelques mois aujourd'hui sans aucun rapport avec la durée de vie des actifs réels (des investissements et des équipements des entreprises) sur lesquels sont adossés ces titres. Dans ce mécanisme autoentretenu obéissant au principe de comportement mimétique des prophéties auto-réalisatrices (effet Oedipe), ce n'est ni la rationalité des agents, ni la transparence des marchés qui sont en cause. La bulle peut apparaître pour des produits totalement transparents (cf. la bulle internet). Pour contrecarrer un tel mécanisme, il faudrait pouvoir imposer fortement (à 100%) les plus-values financières à moins d'un an et exempter les plus-values boursières à 10 ans ou plus. La crise des années 2007-2008 et même celle de 1997 ont montré qu'un système financier intérieur sain n'est plus suffisant pour se prémunir contre la contagion et ses effets dévastateurs.

iii) Que faire alors ?

- Il faut empêcher ou freiner le mécanisme de propagation qui dégénère en crise systémique.
- Pour cela il faut re-segmenter les marchés financiers de façon à localiser les pertes pour mieux les circonvenir en empêchant l'homogénéisation des comportements. (Cf. A. Orléan)

- Il faut donc revenir sur le principe de banque universelle (revenir sur l'abandon du Glass Steagall Act de 1933 qui séparait les banques de dépôt et les banques d'investissement) et spécialiser les acteurs et les marchés.

- Il faut donc empêcher que tous les acteurs puissent intervenir sur tous les marchés de manière à différencier les stratégies et empêcher les comportements mimétiques qui conduisent tous les acteurs financiers de la planète à investir simultanément dans les mêmes produits à partir d'une stratégie financière identique.

- Il faut revenir sur le principe de la banque privée indépendante et renationaliser le système bancaire. En Inde par exemple le secteur bancaire est nationalisé à 70% et chaque banque publique et privée doit détenir 25% de ses fonds en bons du Trésor et obligations d'Etat, placer 5% de ses liquidités à la banque centrale et réserver 40% de ce qui reste pour accorder des prêts à des secteurs jugés prioritaires par le gouvernement (agriculture, petite industrie, exportations...). Cette idée de nationalisation aujourd'hui évacuée n'est pourtant pas absurde, car on sait très bien aujourd'hui que l'Etat ne laissera pas sombrer une grande banque privée en difficulté surtout après la leçon de la faillite de Lehman-Brothers. Pourquoi alors persévérer dans cette erreur « idéologique » contredite par les scandales récents que la banque privée serait par nature mieux gouvernée que la Banque publique ?

- Repenser la régulation mondiale pour faire émerger un modèle de croissance soutenable économe en énergie, capable de préserver les ressources naturelles et la biodiversité et de viser des objectifs sociaux de bien-être et de bonheur plutôt que d'expansion indéfinie de la consommation.

- Comment orienter les financements publics et privés vers les « investissements d'avenir » de long terme dans les secteurs de la recherche, de l'énergie, de l'habitat, des transports, de l'agriculture, de l'industrie... sources d'innovation, de lutte contre le réchauffement climatique, de lutte contre les crises alimentaires et les famines, de préservation de l'environnement, de recherche et de production d'énergies de substitution au pétrole, au charbon, voire au nucléaire, de lutte contre les maladies rares et celle liées au vieillissement, de lutte contre les dislocations sociales, la pauvreté et l'insécurité ? On peut soit passer par la dépense publique et donc par l'augmentation des impôts, ce qui est aujourd'hui impossible dans une situation de crise de la dette publique, soit passer par le secteur privé et le financement privé par la création de nouveaux titres financiers basés sur des actifs réels (euro-obligations carbone par exemple) attractifs pour les investisseurs financiers internationaux et

pour les épargnants privés. Ces titres pourraient être reconnus comme actifs de réserve bancaire.

- Éviter le protectionnisme et relancer l'OMC sur un agenda comprenant les services, les transferts de technologie, les problèmes environnementaux (climat, risques naturels, énergie, biodiversité, etc.), les clauses sociales et éthiques sur le travail des enfants, l'égalité des genres, l'absence de discrimination religieuse ou ethnique, la stabilisation des prix du pétrole, la stabilisation des prix agricoles.
- Viser la stabilisation de la finance mondiale et la régulation des marchés financiers, supprimer les paradis fiscaux et promouvoir une articulation entre la finance privée et la finance publique au bénéfice du financement de projets qui répondent aux impératifs d'un développement soutenable.
- Réduire les déséquilibres financiers internationaux (déficit américain excédent chinois).
- Repenser le statut de la monnaie internationale et du PIDR. Le FMI doit-il se transformer en prêteur international en dernier ressort? Il doit en tout cas mieux assurer sa mission de surveillance des marchés financiers, mieux identifier et surveiller les faiblesses et les vulnérabilités des marchés de capitaux internationaux; mettre en place des systèmes d'alerte avancée pour détecter les déséquilibres des marchés de capitaux internationaux; étudier la nature et les origines des crises financières internationales et les canaux de contagion; et chercher des moyens de contenir et de résoudre les crises rapidement et sans heurt, en impliquant aussi le secteur privé. La stabilité financière internationale est devenue un bien public mondial qui suppose désormais non seulement une bonne connaissance des mécanismes de transmission de la crise à l'échelle internationale, mais aussi de bien fixer les rôles respectifs des autorités nationales de contrôle et de réglementation et des institutions internationales. Un renforcement de la coordination et du partage d'informations entre les pays et les secteurs d'activité (banques, assurances, valeurs mobilières) devrait permettre d'identifier les problèmes financiers avant qu'ils ne deviennent systémiques.
- Favoriser le développement des monnaies complémentaires régionales adaptées au financement d'un développement territorial local soutenable.

Conclusion de la deuxième partie.

Le credo néolibéral a entraîné la mise en œuvre de politiques de désengagement de l'Etat et d'abandon de l'Etat providence qui a marqué aussi la fin du fordisme. Le partage de la valeur ajoutée depuis un quart de siècle se fait en faveur des profits et au détriment de la hausse des

salaires d'où un accroissement des inégalités. Les très riches ne peuvent pas absorber toute l'offre de Biens et services et utilisent leur fortune dans des investissements risqués et des placements spéculatifs tandis que les salariés sont contraints de s'endetter pour consommer. A chaque crise financière on constate donc l'insolvabilité des « pauvres » ou des classes moyennes surendettées. Les inégalités croissantes provoquent donc un excès des stocks de liquidité (et non des flux) qui s'ajoute à l'excès de liquidité des pays émergents qui ont été eux-mêmes échaudés par la crise asiatique de 1997 et qui se sont mis sous la pression également du FMI à accumuler des réserves en dollars US. Il faut réinventer en économie et en finance les principes de « coopération » qui conjuguent les vertus de la concurrence aux vertus de la coopération et de la régulation des Etats et des institutions. Il convient aussi d'éviter de forger un cadre unique d'accompagnement de sortie de crise (« stratégies de sortie coordonnées ») alors même que les taux de croissance, le chômage et l'inflation varient considérablement d'un pays à l'autre et notamment entre pays développés et pays émergents. Il convient ainsi d'envisager une coordination globale avec des politiques différenciées qui tiennent compte de l'intensité des interrelations et des interactions. Pour cela il faudrait assigner un rôle nouveau au G20 (sommets de Londres et de Pittsburgh) dans la coordination internationale des politiques macroéconomiques de prévention et de relance.

CONCLUSION GÉNÉRALE : « Accompagner la fin de vie » de l'économie de marché.

Existe-t-il un modèle alternatif à la globalisation libérale ? Quelles sont les utopies actuelles analogues à celles d'un Marx, d'un Proudhon, d'un Gabriel Tarde, d'un Godin ?... Comment réinventer un autre type de société qui révolutionne notre rapport au travail, aux autres, à la nature ?

Le néo-libéralisme des années 80 a voulu rompre avec l'idéologie naturaliste du « laisser-faire » et inventer une société basée sur le principe généralisé de la concurrence, ce qui suppose un Etat capable de fixer les règles du jeu et de faire respecter les contrats. Aujourd'hui même les néo-libéraux ne croient plus que les marchés puissent s'autoréguler spontanément. Ils estiment en revanche que l'on peut réduire (et construire) tous les rapports sociaux à (sur la base et le principe) des transactions de type marchandes sur des marchés concurrentiels. Ils sont aussi prêts à admettre que les rapports économiques peuvent être aussi fondés sur la passion, le désintéressement, le don, l'excitation, la gloire, le désir, les croyances?

Pour les économistes hétérodoxes l'économie de marché atteint aujourd'hui ses limites structurelles. Si jusqu'à présent ce système économique et social est parvenu à rendre compatible les décisions individuelles et leur harmonisation ex-post c'est au prix d'une errance limitée et d'une violence acceptée. L'acceptation sociale de cette « violence anarchique » de plus en plus destructrice tient de moins en moins à la croyance de la promesse des « lendemains qui chantent » (la reprise et la croissance économique) et au programme infini de croissance de la consommation et de la production. Cette absence de « limites » à la croissance est contredite par les sciences physiques et environnementales qui montrent qu'il existe dans les milieux naturels nécessairement des limites. Celles-ci sont aujourd'hui révélées par la prise de conscience croissante des problèmes écologiques et environnementaux. Contrairement à ce que pensent les libéraux, les peuples aspirent aujourd'hui à des conditions de vie qui passent d'abord par des biens et services publics (demande de « protection sociale » au sens large qui englobe la santé, l'éducation, le salaire minimum, l'allocation chômage, la retraite, l'environnement, le droit au logement, la sécurité des biens et des personnes, etc.) et secondairement par toute la panoplie des biens et services privés (équipements, automobiles, électronique, internet, loisirs...) qui sont souvent liés à la satisfaction préalable des premiers.

Les êtres humains aspirent aussi à plus de justice souvent assimilée à une réduction des inégalités. En économie, les inégalités sont fondées sur un indicateur (coefficient de Gini) qui mesure la répartition du Revenu national en divisant la population en déciles. De nombreuses études analysent le lien entre les inégalités et la croissance économique (point de vue macroéconomique) ou entre les inégalités et les incitations (point de vue microéconomique). En général, la notion de justice n'intervient pas en tant que telle sur la question des inégalités, seul importe le critère de l'efficacité du point de vue du bien-être individuel ou collectif.

La notion de justice proprement dite peut être fondée au niveau de l'individu par le mérite (« de chacun selon son travail » disait Marx avant de passer à l'étape du communisme, « de chacun selon ses besoins ») ou par l'acquis (l'héritage, les dons, les legs). Au niveau de la société dans son ensemble, la notion de justice peut être mesurée par agrégation des agents et répartition de la richesse globale entre les membres d'une même société, voire de la planète toute entière. Si l'on considère que l'inégalité est dans la nature des individus et de toute société animale ou humaine, on avancera le principe « d'égalité des chances » de plus en plus invoqué aujourd'hui dans le discours politique pour mieux valoriser un principe de justice fondé sur le mérite plutôt que sur l'héritage historique ou social ou encore sur les

discriminations de tous ordres. En tout état de cause la justice doit viser davantage un principe d'équité dans la répartition du bien-être qu'un principe d'égalité entre tous les individus. La justice et l'équité sont indissociables de la liberté réelle à pouvoir mettre en œuvre ses objectifs sans contrainte et de pouvoir jouir des résultats qui en résultent. Cela suppose un Etat de Droit et des institutions justes (impartiales) capables de garantir cette liberté tout au long de la vie.

La société du savoir et l'économie de la connaissance doivent permettre de faire émerger un nouveau modèle de croissance à l'échelle mondiale fondé sur des valeurs de partage à l'interface entre compétition et coopération. La « coopétition » ainsi définie pourrait alors permettre de réconcilier éthique et bonne gouvernance dans tous les domaines de l'espace économique comme sous ensemble de l'espace social.

Bibliographie.¹

- Aglietta M. et A. Reberioux, (2004), « Dérives du capitalisme financier », Editions Albin Michel, 394 p.
- Banque Centrale Européenne, (2005), « Indicators of Financial Integration in the euro area », ECB publication, 30 p.
- Beaur G. (2006) « La dette publique dans l'histoire », comité pour l'histoire économique et financière de la France. »
- Cartapanis, A. (2002), « Le déclenchement des crises de change : qu'avons-nous appris depuis dix ans ? », W-P CEFI (Centre d'Économie et de Finances Internationales), 34 p.
- Cohen D. (2009), « La prospérité du vice », Albin Michel, 284p.
- Cohen E., (2005), « Le nouvel âge du capitalisme : bulles, krachs et rebonds », Éditions fayard, 408 p.
- Dehove M., (2004), « Crises financières : deux ou trois choses que nous savons d'elles », La Documentation française, Conseil d'Analyse Economique, 155 p.

¹ Les références des auteurs cités dans le texte sont aujourd'hui directement consultables sur internet, sans qu'il soit besoin de les reproduire en bibliographie.

•Figuet J-M., (2000), « Le prêteur en dernier ressort international », Revue d'Économie Financière n°56, pp. 57-75

•Galbraith J.K., « l'État prédateur », Seuil, « économie humaine », 314p.

•Kaminsky G. et C. Reinhart, (2001), « Financial markets in times of stress », NBER, working paper n° 8569, 61 p. economics vol. 14, pp.131-156

•Kindleberger C., (2004), Histoire mondiale de la spéculation financière, Valor éditions, 346p.

•Krugman P., (2009), « Pourquoi les crises reviennent toujours? », Seuil, « économie humaine », 204p.

Stiglitz j., (2002), « La grande désillusion », Ed. Fayard, 324